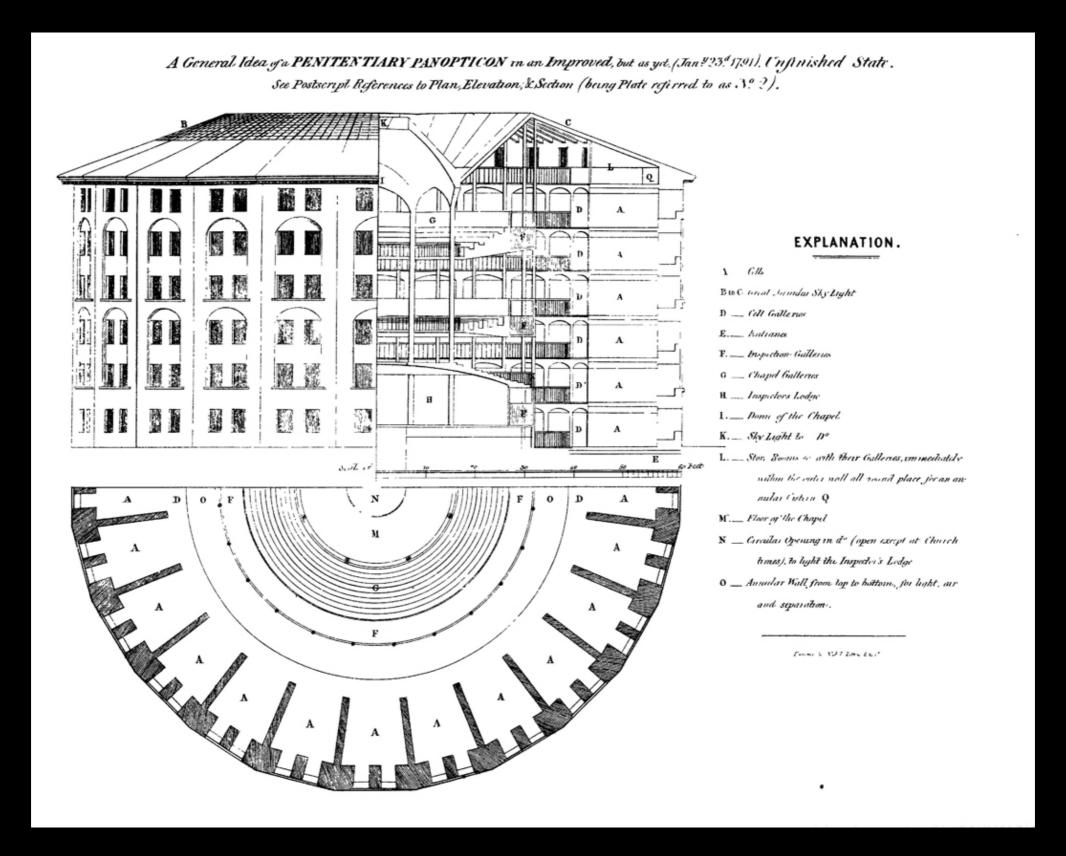


1. Les limites du concept panoptique

2. Photographie et premiers temps de la surveillance



Jeremy Bentham, Panopticon Letters, 1787-1791

Gilles Deleuze, « Post-Scriptum sur les sociétés de contrôle », L'Autre journal, No. 1, mai 1990 :

Foucault a situé les sociétés disciplinaires aux XVIIIème et XIXème siècles; elles atteignent leur apogée au début du XXème. Elles procèdent à l'organisation des grands milieux d'enfermement. L'individu ne cesse de passer d'un milieu clos à un autre, chacun ayant ses lois: d'abord la famille, puis l'école (« tu n'es plus dans ta famille»), puis la caserne (« tu n'es plus à l'école»), puis l'usine, de temps en temps l'hôpital, éventuellement la prison qui est le milieu d'enfermement par excellence. C'est la prison qui sert de modèle analogique: l'héroine d'Europe 51 peut s'écrier quand elle voit des ouvriers « j'ai cru voir des condamnés... ». Foucault a très bien analysé le projet idéal des milieux d'enfermement, particulièrement visible dans l'usine: concentrer; répartir dans l'espace; ordonner dans le temps; composer dans l'espacetemps une force productive dont l'effet doit être supérieur à la somme des forces élémentaires. Mais ce que Foucault savait aussi, c'était la brièveté de ce modèle: il succédait à des sociétés de souveraineté, dont le but et les fonctions étaient tout autres (prélever plutôt qu'organiser la production, décider de la mort plutôt que gérer la vie); la transition s'était faite progressivement, et Napoléon semblait opérer la grande conversion d'une société à l'autre. Mais les disciplines à leur tour connaitraient une crise, au profit de nouvelles forces qui se mettraient lentement en place, et qui se précipiteraient après la Deuxième Guerre mondiale: les sociétés disciplinaires, c'était déjà ce que nous n'étions plus, ce que nous cessions d'être.

Gilles Deleuze, « Post-Scriptum sur les sociétés de contrôle », L'Autre journal, No. 1, mai 1990 :

Nous sommes dans une crise généralisée de tous les milieux d'enfermement, prison, hôpital, usine, école, famille. La famille est un « intérieur », en crise comme tout autre intérieur, scolaire, professionnel, etc. Les ministres compétents n'ont cessé d'annoncer des réformes supposées nécessaires. Réformer l'école, réformer l'industrie, l'hôpital, l'armée, la prison; mais chacun sait que ces institutions sont finies, à plus ou moins longue échéance. Il s'agit seulement de gérer leur agonie et d'occuper les gens, jusqu'à l'installation de nouvelles forces qui frappent à la porte. Ce sont les sociétés de contrôle qui sont en train de remplacer les sociétés disciplinaires. « Contrôle », c'est le nom que Burroughs propose pour désigner le nouveau monstre, et que Foucault reconnait comme notre proche avenir. Paul Virilio aussi ne cesse d'analyser les formes ultra-rapides de contrôle à l'air libre, qui remplacent les vieilles disciplines opérant dans la durée d'un système clos.

Gilles Deleuze, « Post-Scriptum sur les sociétés de contrôle », L'Autre journal, No. 1, mai 1990 :

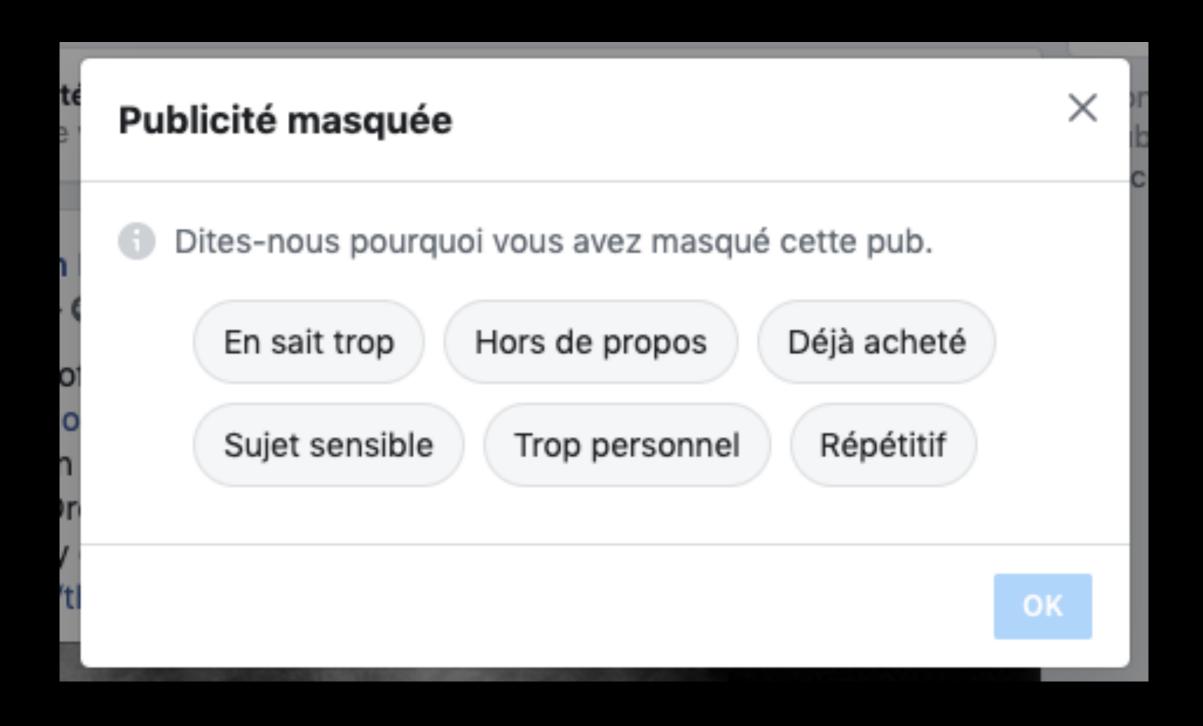
Il n' y a pas besoin de science-fiction pour concevoir un mécanisme de contrôle qui donne à chaque instant la position d'un élément en milieu ouvert, animal dans une réserve, homme dans une entreprise (collier électronique). Félix Guattari imaginait une ville où chacun pouvait quitter son appartement, sa rue, son quartier, grâce à sa carte électronique (dividuelle) qui faisait lever telle ou telle barrière; mais aussi bien la carte pouvait être recrachée tel jour, ou entre telles heures; ce qui compte n'est pas la barrière, mais l'ordinateur qui repère la position de chacun, licite ou illicite, et opère une modulation universelle.

Gilles Deleuze, « Post-Scriptum sur les sociétés de contrôle », L'Autre journal, No. 1, mai 1990 :

L'étude socio-technique des mécanismes de contrôle, saisis à leur aurore, devrait être catégorielle et décrire ce qui est déjà en train de s'installer à la place des milieux d'enfermement disciplinaires, dont tout le monde annonce la crise. Il se peut que de vieux moyens, empruntés aux anciennes sociétés de souveraineté, reviennent sur scène, mais avec les adaptations nécessaires. Ce qui compte, c'est que nous sommes au début de quelque chose. Dans le régime des prisons: la recherche de peines de « substitution» au moins pour la petite délinquance, et l'utilisation de colliers électroniques qui imposent au condamné de rester chez lui à telles heures. Dans le régime des écoles: les formes de contrôle continu, et l'action de la formation permanente sur l'école, l'abandon correspondant de toute recherche à l'Université, l'introduction de 1'« entreprise» à tous les niveaux de scolarité. Dans le régime des hopitaux: la nouvelle médecine « sans médecin ni malade» qui dégage des malades potentiels et des sujets à risque, qui ne témoigne nullement d'un progrès vers l'individuation, comme on le dit, mais substitue au corps individuel ou numérique le chiffre d'une matière « dividuelle » à contrôler. Dans le régime d'entreprise: les nouveaux traitements de l'argent, des produits et des hommes qui ne passent plus par la vieille forme-usine.

L'analyse de la surveillance se concentre largement sur les capacités de techniques individuelles ou de pratiques sociales. Les chercheurs tendent à mettre en évidence la prolifération de ces phénomènes, et à montrer qu'ils constituent des menaces envers les libertés du citoyen. Nous commençons à peine à percevoir que la surveillance est motivée par le désir de faire fonctionner des systèmes ensemble, de combiner les pratiques et les techniques, et de les intégrer à un ensemble plus vaste. Cette tendance nous permet de parler de la surveillance comme assemblage, ce qui permet d'amplifier considérablement, par combinaison, l'amplitude des techniques de surveillance.

Kevin D. Haggerty et Richard V. Ericson, « The Surveillant Assemblage », *British Journal of Sociology*, Vol. No. 51 Issue No. 4 (Décembre 2000), pp. 605-622



## Michel Foucault, Surveiller et Punir (1975), p. 225:

Les disciplines infimes, les panoptismes de tous les jours peuvent bien être au-dessous du niveau d'émergence de grands appareils et des grandes luttes politiques. Elles ont été, dans la généalogie de la société moderne, avec la domination de classe qui la traverse, la contrepartie politique des normes juridiques selon lesquelles on redistribuait le pouvoir. De là sans doute l'importance qui est attachée depuis si longtemps aux petits procédés de la discipline, à ces ruses de peu qu'elle a inventées, ou encore aux savoirs qui lui donnent un visage avouable; de là la crainte de s'en défaire si on ne leur trouve pas de substitut; de là l'affirmation qu'elles sont au fondement même de la société, et de son équilibre, alors qu'elles sont une série de mécanismes pour déséquilibrer définitivement et partout les relations de pouvoir; de là le fait qu'on s'obstine à les faire passer pour la forme humble mais concrète de toute morale, alors qu'elles sont un faisceau de techniques physico-politiques.

• Mark Poster, « Superpanoptique » (The Mode of Information, Chicago: University of Chicago Press, 1990)

- Mark Poster, « Superpanoptique » (The Mode of Information, Chicago: University of Chicago Press, 1990)
- Diana Gordon, « **Panoptique électronique** » (« The Electronic Panopticon : A Case Study of the Development of the National Crime Records System », *Politics and Society*, No. 15, Vol. 4, 1987)

- Mark Poster, « Superpanoptique » (*The Mode of Information*, Chicago: University of Chicago Press, 1990)
- Diana Gordon, « **Panoptique électronique** » (« The Electronic Panopticon : A Case Study of the Development of the National Crime Records System », *Politics and Society*, No. 15, Vol. 4, 1987)
- Simson Garfinkel, « **Dataveillance** » (*Database Nation: The Death of Privacy in the 21st Century*, Pékin et Cambridge, O'Reilly, 2000)

- Mark Poster, « Superpanoptique » (The Mode of Information, Chicago: University of Chicago Press, 1990)
- Diana Gordon, « **Panoptique électronique** » (« The Electronic Panopticon : A Case Study of the Development of the National Crime Records System », *Politics and Society*, No. 15, Vol. 4, 1987)
- Simson Garfinkel, « **Dataveillance** » (*Database Nation: The Death of Privacy in the 21st Century*, Pékin et Cambridge, O'Reilly, 2000)
- Didier Bigo, « **Ban-opticon** » (« Globalized (in)security. The Field and the Ban-Opticon », in *Terror, Insecurity and Liberty. Illiberal practices of liberal regimes after 9/11*, Didier Bigo et Anastassia Tsoukala (eds.), Londres et New York, Routledge, 2008)

- Mark Poster, « Superpanoptique » (*The Mode of Information*, Chicago: University of Chicago Press, 1990)
- Diana Gordon, « **Panoptique électronique** » (« The Electronic Panopticon : A Case Study of the Development of the National Crime Records System », *Politics and Society*, No. 15, Vol. 4, 1987)
- Simson Garfinkel, « **Dataveillance** » (*Database Nation: The Death of Privacy in the 21st Century*, Pékin et Cambridge, O'Reilly, 2000)
- Didier Bigo, « **Ban-opticon** » (« Globalized (in)security. The Field and the Ban-Opticon », in *Terror, Insecurity and Liberty. Illiberal practices of liberal regimes after 9/11*, Didier Bigo et Anastassia Tsoukala (eds.), Londres et New York, Routledge, 2008)
- Steve Mann, « **Sousveillance** » (Steve Mann, « Sousveillance : Inventing and Using Wearable Computing Devices for Data Collection in Surveillance Environments », *Surveillance & Society* No. 1, Vol. 3, 2003)

Rodney King 3 mars 1991, Los Angeles









Julian Roeder, *Border Situation*, 2012 (Exposition « Watching You Watching Me. A Photographic Response to Surveillance », Bruxelles, 2018) Commencer par démonter le mécanisme de la violence. Aller voir les armes, étudier leurs spécificités. Se faire donc d'une certaine manière technicien. Mais d'une certaine manière seulement, car l'objet de la recherche est à vrai dire moins un savoir technique qu'un savoir politique. Ce qui importe, c'est moins de saisir le fonctionnement du moyen pour lui-même que de repérer, à partir de ses caractéristiques propres, quelles vont en être les implications en retour pour l'action dont il est le moyen.

Grégoire Chamayou, *Théorie du drone*, Paris, La Fabrique éditions, 2013, pp. 27-28.



Trevor Paglen, Limit Telephotography (2005-2008)



Trevor Paglen, Limit Telephotography (2005-2008)



Trevor Paglen, They Watch the Moon (2010)





Fra Biancoshock, Control the Controllers, 2012

Elodie Lemaitre, L'œil sécuritaire. Mythes et réalités de la vidéosurveillance, Paris, Editions La Découverte, collection « L'envers des faits », 2019

S'il est un discours dominant qui alimente les représentations de la vidéosurveillance, c'est bien celui qui associe la montée en puissance de cette technologie au « Big Brother » de George Orwell. Dans le débat public, deux camps s'opposent. D'un côté, les partisans d'une technologie qui assurerait la sécurité et la protection des citoyens, en dissuadant le passage à l'acte délinquant, en repérant les infractions commises et en identifiant leurs auteurs, comme en témoignent les articles de presse qui pointent l'intérêt d'y recourir dans la lutte contre le terrorisme. De l'autre côté, les détracteurs d'un nouveau mode de contrôle et de gestion de la population qui, par un pouvoir diffus et omniprésent, porterait atteinte aux libertés et fournirait le socle de pratiques à caractère discriminatoire.

Sécurité *versus* liberté, c'est sur ce terrain commun – et miné – que s'affrontent les autorités gouvernementales ou municipales et les militants anticaméras tels que l'association *Souriez vous êtes filmés* en France, ou *Liberty, Big Brother Watch, No-CCTV* au Royaume-Uni. C'est également en ces termes que la vidéosurveillance est problématisée dans les forums de discussion sur le Net ou dans les conversations ordinaires. Tandis que les uns dénoncent le voyeurisme ou la violation de la vie privée, les autres rétorquent que les honnêtes gens n'ont rien à cacher.

Vous n'avez rien à cacher ? Super ! Visitez : https://jenairienacacher.fr/, qui mène vers une page exposant les dangers de la fausse sécurité des informations sur internet, les limites de l'anonymat, du cryptage des données, etc.] [...]

Elodie Lemaitre, L'œil sécuritaire. Mythes et réalités de la vidéosurveillance, Paris, Editions La Découverte, collection « L'envers des faits », 2019

L'écart entre les théories, scientifiques ou militantes, autour de la société de surveillance et la faiblesse des savoirs sur l'efficacité et les usages concrets du dispositif étonne également. Certes, des rapports d'évaluation ont pris pour objet la vidéosurveillance. Mais la plupart de ces études sont anglo-saxonnes et, surtout, leurs conclusions se contredisent souvent. C'est le cas de travaux qui analysent les effets de la vidéosurveillance sur la prévention des actes délinquants. Alors qu'un certain nombre d'entre eux suggèrent un effet positif, d'autres parviennent au résultat opposé. C'est aussi le cas des travaux qui s'intéressent plus spécifiquement aux effets de la vidéosurveillance sur le « sentiment d'insécurité. » Si plusieurs d'entre eux concluent à un impact de la vidéosurveillance, pour d'autres celle-ci n'a pas d'effet sur la perception individuelle. [...]

Ces études privilégient la composante préventive de la vidéosurveillance, au risque de négliger d'autres usages et enjeux possibles du dispositif. La vidéosurveillance est en effet de plus en plus fréquemment présentée par les médias comme un maillon essentiel dans les affaires portées devant la justice. Les journalistes qui couvrent les délits et les crimes évoquent régulièrement le recours aux enregistrements et l'exploitation des images par les forces de police. Certaines vidéos sont même rendues publiques lorsqu'il s'agit d'affaires très médiatisées. Songeons par exemple à « l'affaire Théo » relative à l'interpellation le 2 février 2017 de Théodore Luhaka, qui accusa deux policiers de viol et de violences. Fin janvier 2018, les images de l'arrestation sont accessibles sur Internet. Pourtant, on ne connait toujours pas vraiment le rôle qu'a joué la vidéosurveillance dans ce dossier judiciaire, dont les investigations sont toujours en cours.

David Claerbout, "Le Silence de l'objectif", *Trafic*, No. 101, Printemps 2017, p. 47:

Nous ne sommes plus désormais dans un univers de contingence, de possibilités engendrées par la collaboration entre l'objectif et le monde—l'environnement magique—mais sommes devenus les fabricants de tout, jusque dans le plus petit détail.

François Brunet, La Naissance de l'idée de photographie [2000], Paris, PUF, 2012

François Brunet, La Naissance de l'idée de photographie [2000], Paris, PUF, 2012

- A. L'évolution technique : de l'immobile au mouvement
- B. Méthodologies photographiques
- C. La photographie comme norme organisationnelle

François Brunet, La Naissance de l'idée de photographie [2000], Paris, PUF, 2012

A. L'évolution technique : de l'immobile au mouvement

L'évolution des techniques a affecté celle des usages. Jusqu'à l'avènement des procédés sur verre après 1850, l'invention se propagea à peu près conformément au programme dessiné par Arago en 1839 : en dehors de la photochimie et de la photométrie, elle intéressa d'abord des disciplines décrivant des objects statiques ou quasi statiques, telles que l'archéologie, l'astronomie, ou l'observation microscopique ; les sciences de la terre suivirent avec un léger retard. Avec le procédé au collodion sur verre et ses avantages nouveaux – réduction du temps de pose, mais aussi multiplication des épreuves –, l'usage de la photographie déborda ce cadre initial. C'est à partir de 1855, en même temps qu'elle pénétrait les tribunaux, les polices, les armées, que la photographie apparut en médecine et dans les sciences de l'homme, tous développements qu'Arago n'avait pas envisagés. Descriptions et archivages photographiques des visages et des corps se multiplièrent alors en raison directe de nouveaux facteurs techniques : on le vérifie en psychiatrie, mais aussi en physiologie, en criminologie, en anthropologie et surtout en ethnologie, discipline particulièrement productive de collections photographiques après 1860. Vers 1870, l'avènement des plaques sèches permit à des chercheurs plus nombreux de prendre en charge au moins en partie les opérations photographiques, jusque-là confiées à des techniciens non spécialistes. Après 1880, tandis que les nouveaux procédés photomécaniques permettaient de mieux diffuser l'illustration scientifique dans l'imprimé, la photographie instantanée et la chronophotographie inaugurèrent une troisième phase, connue surtout par l'entreprise iconographique de Charcot à la Salpêtrière et l'analyse [273] mareysienne du mouvement. L'évolution des techniques a donc joué un rôle certain, même si les usages ne se modelèrent pas mécaniquement sur un progrès autonome du photographiable.

# François Brunet, La Naissance de l'idée de photographie [2000], Paris, PUF, 2012

## B. Méthodologies photographiques

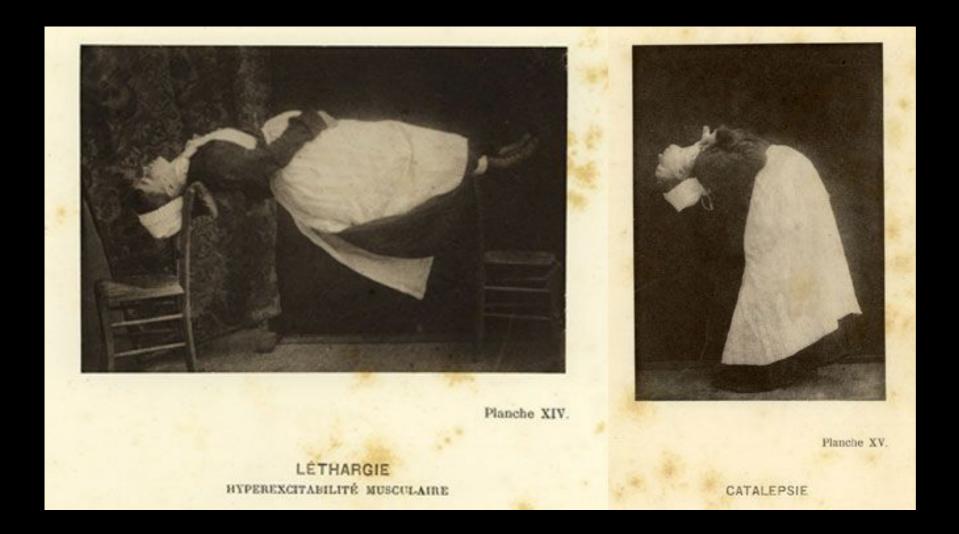
Un second critère important détermine en effet l'usage scientifique de la photographie, et oppose celle-ci à l'usage documentaire moyen qu'est la collecte de spécimens : c'est le travail d'élaboration méthodologique par lequel les chercheurs, ou certains d'entre eux, interprètent l'image photographique, voire configurent le photographiable lui-même dans une visée empiriste, en provoquant le phénomène. Indépendamment de la fonction probatoire de l'image, les techniques photographiques n'engendrèrent des usages proprement scientifiques que dans la mesure où elles furent encadrées par des protocoles de mesure ou d'expérimentation propres aux disciplines concernées, et relayés par des organisations pédagogiques et institutionnelles.

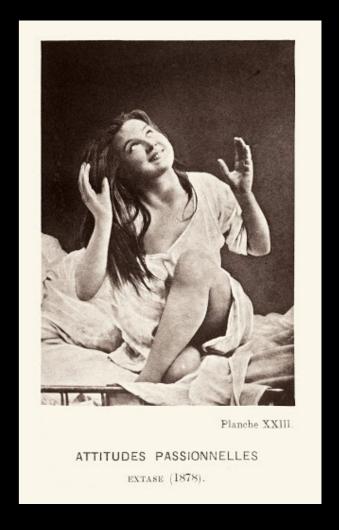
#### François Brunet, La Naissance de l'idée de photographie [2000], Paris, PUF, 2012

C. La photographie comme norme organisationnelle

A côté de l'évolution technologique et de l'élaboration méthodologique, un déterminisme à la fois plus fondamental et plus diffus a virtuellement imposé l'usage de la photographie dans tous les compartiments de l'activité scientifique institutionnelle. Tout se passe au XIXe siècle comme si, à partir de 1839 et surtout après 1850, la photographie était devenue pour les institutions scientifiques une norme organisationnelle, responsable en tant que telle de l'accumulation prodigieuse d'archives ou de collections photographiques, comme en matière géographique et ethnographique. Certes, les grands inventaires réalisés par les missions d'exploration ans les nouveaux territoires coloniaux ou nationaux illustrent des contenus, renvoient à des questions, nourrissent des curiosités ; certes aussi, ces pratiques sont typiques du siècle des professionnels, puisque jusque vers 1880 au moins, les organismes scientifiques durent confier l'exécution à des opérateurs étrangers aux disciplines concernées. De plus, dans la mesure où le même mouvement d'institutionnalisation et la même pulsion d'archivage ont affecté au même moment les pratiques médicales, judiciaires et policières, on peut considérer avec John Tagg que la photographie vient s'insérer au XIXe siècle dans la panoplie des technologies de pouvoir ou de la surveillance. Cependant, à côté de ces déterminations en termes de contenus scientifiques et idéologiques, l'expansion massive de la collection photographique témoigne aussi du prestige formel d'une invention érigée en signe normatif de modernité. [...] Ainsi, on pourrait suivre la pénétration progressive de la photographie dans les services des administrations et des institutions scientifiques les plus diverses ; bien souvent, on observerait que le recrutement d'un photographe ou le commencement d'une collection se justifient implicitement, comme si l'invention avait sa légitimité propre ; dans bien des cas, c'est la logique d'un investissement budgétaire, et le besoin de la rationaliser, qui président à une fonction « documentaire » aux contenus assez flous. [...]







Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière (1889-1915)

#### François Brunet, La Naissance de l'idée de photographie [2000], Paris, PUF, 2012

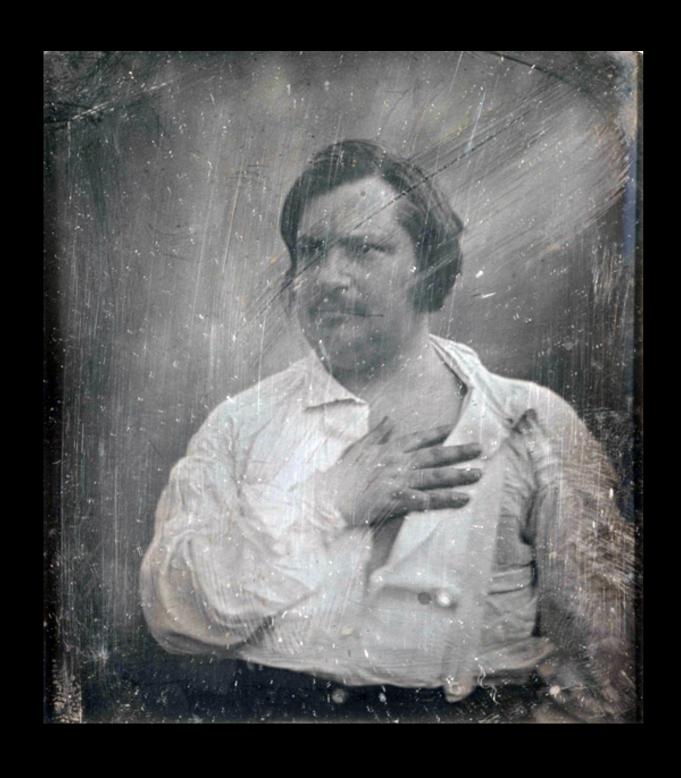
En psychiatrie, l'ambition générique d'illustrer l'aliénation n'est devenue productive qu'en transformant la photographie en appareil instrumental, voire en technique scénographique, insérés dans l'institution hospitalière et ses habitudes ; le voyeurisme qu'on y a repéré répondit à des visées figuratives qui, avec les « grimaces provoquées » du Dr Duchenne de Boulogne, ou la mise en scène de l'hystérie par Albert Londe à la Salpêtrière, reformulèrent la notion d'illustration dans un sens scénographique.

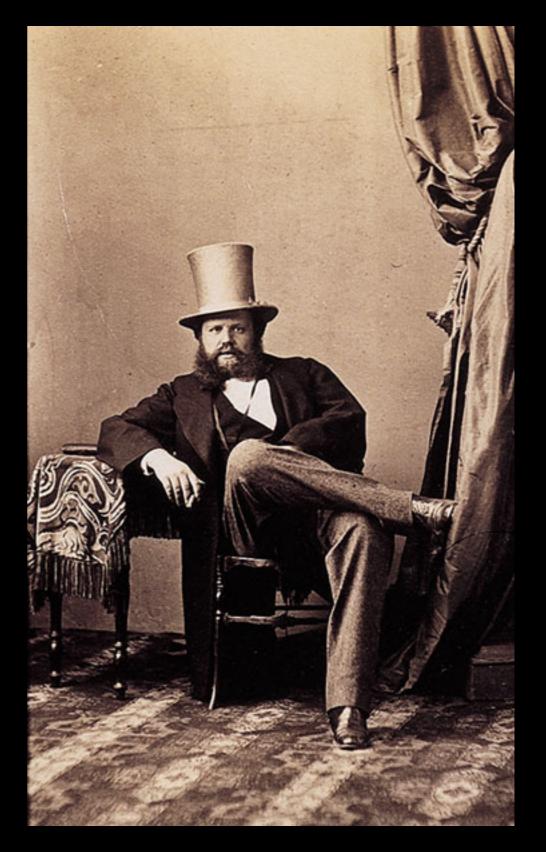
Albert Londe, « Appareil photo-électrique », Bulletin de la Société française de photographie, 1883, tome 29 :

Dans sa clinique des maladies du système nerveux, M. le professeur Charcot a toute une série de malades atteints de paralysie, d'hystérie, de chorée, etc., *qui semblent mettre au défi la Photographie*; il s'agit, en effet, d'étudier des tremblements, des attaques, de les analyser et de les décomposer. D'où la nécessité d'un appareil spécial qui permet de prendre un certain nombre d'épreuves à des intervalles quelconques, aussi rapprochés ou aussi éloignés qu'on le voudra les uns des autres.

Allan Sekula, « The Body and the Archive », in *October*, Vol. 39, Hiver 1986:

1) **Fonction honorifique** : « D'une part, le portrait photographique amplifie, accélère, banalise et dégrade une fonction traditionnelle. Cette fonction, dont on peut situer les origines, sous sa forme moderne, au début du dix-septième, vise à produire un mode de représentation ritualisé de l'identité bourgeoise individuelle. »





Allan Sekula, « The Body and the Archive », in *October*, Vol. 39, Hiver 1986:

- 1) **Fonction honorifique** : « D'une part, le portrait photographique amplifie, accélère, banalise et dégrade une fonction traditionnelle. Cette fonction, dont on peut situer les origines, sous sa forme moderne, au début du dix-septième, vise à produire un mode de représentation ritualisé de l'identité bourgeoise individuelle. »
- 2) **Fonction répressive** : « De l'autre, le portrait photographique se mit à jouer un rôle qu'aucun portrait pictural n'aurait pu assumer d'une manière aussi exhaustive et rigoureuse. Cette fonction fut héritée non d'une tradition honorifique du portrait, mais des impératifs de l'illustration médicale et anatomique. La photographie se mit ainsi à établir et à tracer les frontières de *l'altérité* [...] et les *manifestations contingentes* de la déviance et de la pathologie sociale ».



#### Allan Sekula:

« Bien que la documentation photographique des prisonniers restait peu commune avant les années 1860, le potentiel d'un nouveau mode de représentation judiciaire réaliste fut rapidement reconnu dans les années 1840, dans un contexte généralisé de [...] mise en œuvre d'efforts systématiques voués à réguler la présence croissante, dans les villes, des « classes dangereuses », c'est-à-dire un prolétariat inférieur, chroniquement désœuvré. »



Subject for the Rogue's Gallery (1904)



A.E. Weed, Photographing a Female Crook (1904)

« Afin de vérifier ses dires, une procédure d'identification est engagée au sein de la maison de détention où il est interné mais, s'agitant devant l'agent chargé de le photographier, aucun cliché susceptible d'être employé à sa reconnaissance ne peut être réalisé. »

Jean-Lucien Sanchez, « L'anthropométrie au service de l'identification des récidivistes : l'exemple de la relégation en Guyane française », Criminocorpus, 2011.

"As the District Superintendent of E Division (Holborn) said, prostitutes were known to 'change considerably in appearance' relying on the fact that 'time baffles recollection'. Perhaps prostitues here employed a similar tactic to that of suffragettes, who would move about in front of the prison warden's camera in order to blur their image. ">

New York Prostitutes were known to 'change considerably in appearance' relying on the fact that 'time baffles recollection'. Perhaps prostitues here employed a similar tactic to that of suffragettes, who would move about in front of the prison warden's camera in order to blur their image. ">

New York Prostitutes here employed a similar tactic to that of suffragettes, who would move about in front of the prison warden's camera in order to blur their image. ">

New York Prostitutes here employed a similar tactic to that of suffragettes, who would move about in front of the prison warden's camera in order to blur their image. "

New York Prostitutes here employed a similar tactic to that of suffragettes, who would move about in front of the prison warden's camera in order to blur their image. "

New York Prostitutes here employed a similar tactic to that of suffragettes, who would move about in front of the prison warden's camera in order to blur their image. "

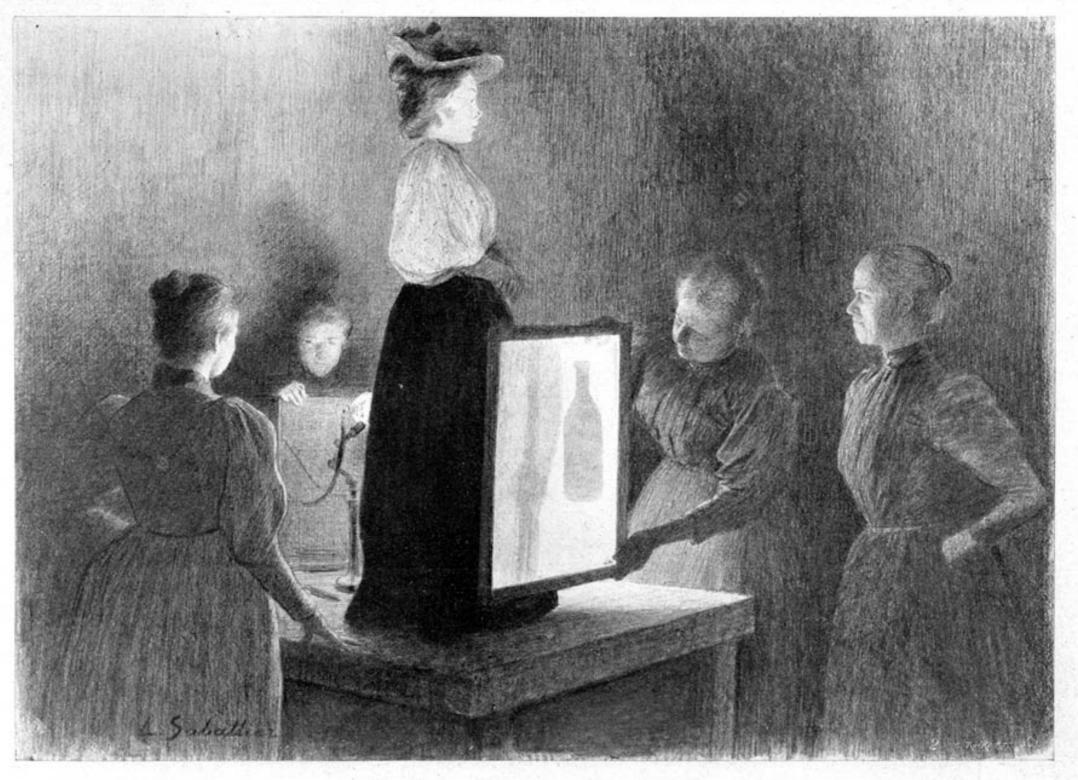
New York Prostitutes here employed a similar tactic to the prison warden's camera in the priso

Julia A. Laite, « Taking Nellie Johnson's Fingerprints: Prostitutes and Legal Identity in Early Twentieth-Century London », *idem*, History Workshop Journal, No. 65, p. 10.



L'utilité des rayons X (Gaumont, 1898)

3 Juillet 1897 L'ILLUSTRATION Nº 2836 - 7



Fraudeuse dénoncée par les rayons X.



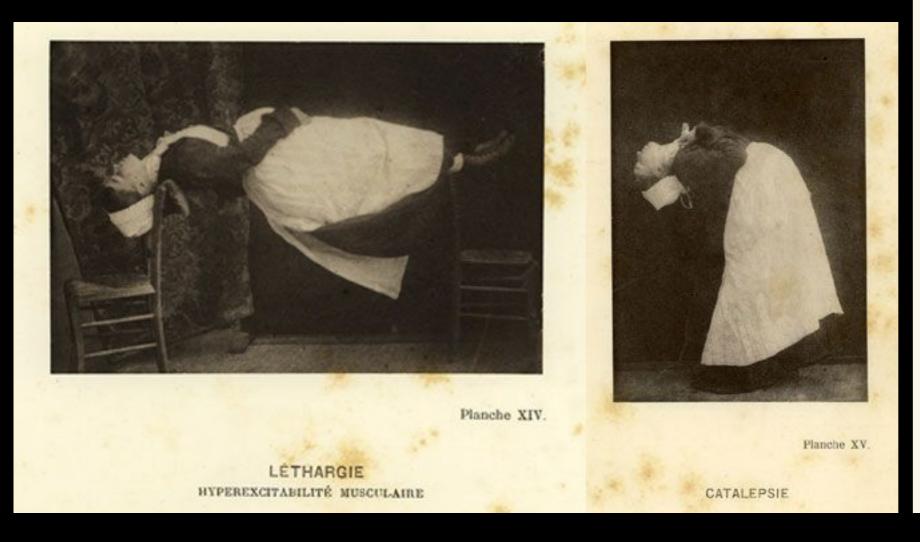
s Rayons X à la Douane. - La Vérification des Colis ; l'Examen des Fraudeurs

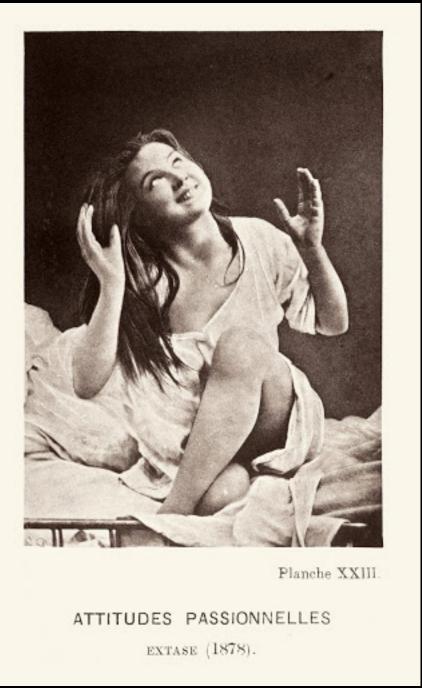


Radiographe du grand hall aux marchandises de la gare Saint-Lazare L'Illustration n°2836, 3 juillet 1897



Photographie aux rayons X de la main d'Anna Bertha Ludwig Röntgen, 22 décembre 1895





1888-1915 : Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière





A Photograph taken from our area window (1901)

Tom Gunning, « Tracing the Individual Body: Photography, Detectives, and Early Cinema », in Leo Charney et Vanessa R. Schwartz (eds), *Cinema and the Invention of Modern Life*, Berkeley, University of California Press, 1995, p. 35:

Si, aujourd'hui, le perfectionnement de l'image vidéo a permis de généraliser l'enregistrement des méfaits comme forme efficace de surveillance (ainsi que comme forme de spectacle), la fascination pour la capture photographique des méfaits est largement antérieure à son application à grande échelle dans la réalité.

Catherine Zimmer, « Surveillance Cinema : Narrative between Technology and Politics », *Surveillance & Society*, 8(4), pp. 427-440 :

« La criminalité Noire est le sous-texte manifeste de l'action, avant que la moindre personne noire n'ait fait son apparition. »

Christian Parenti, *The Soft Cage: Surveillance in America from Slavery to the War on Terror*, New York, Basic Books, 2004, p. 14:

Une Gazette publiait 230 notices de fugues par an, au 18e siècle : toutes ces notices visaient à identifier des individus qui, en tant qu'esclaves, n'avaient aucune identité connue. Les maîtres esclavagistes ont été forcés de développer à la fois des méthodes de terreur et un système assez aléatoire d'identification et de surveillance.



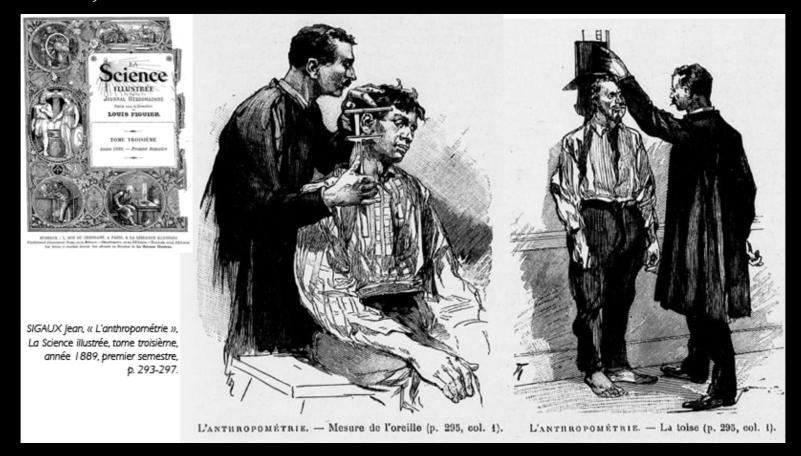
Grandma and the Bad Boys (1900)

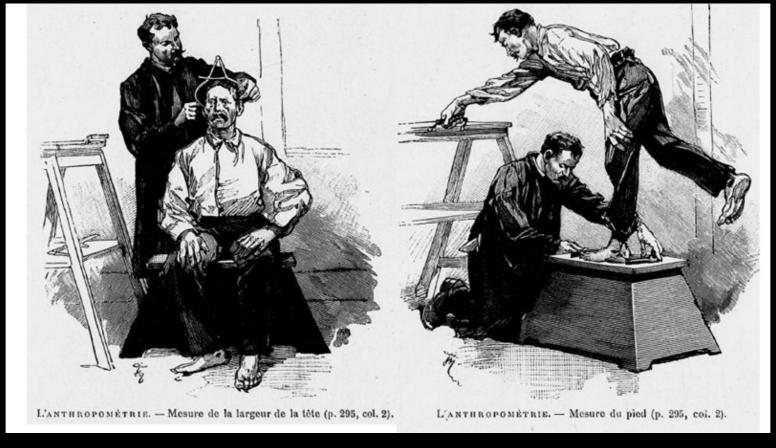


Policeman and Burglar (1902)

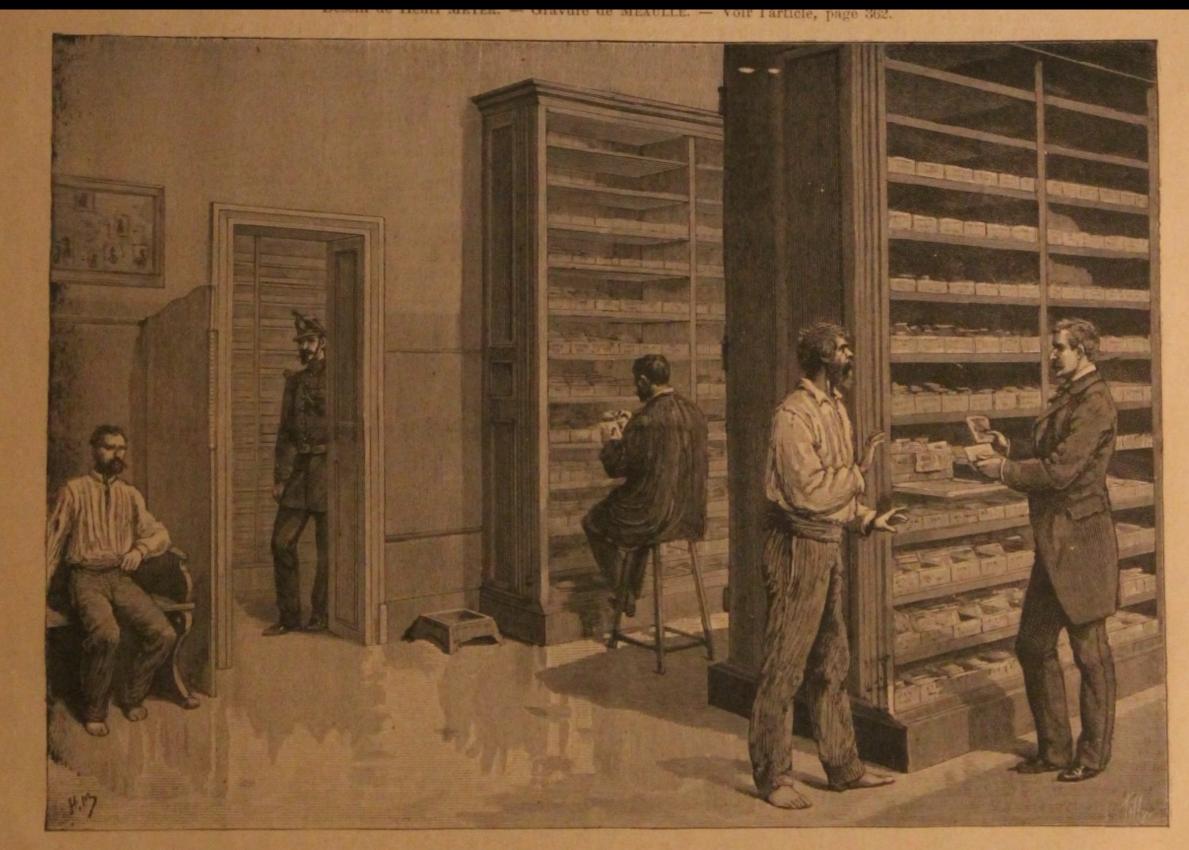


Alphonse Bertillon, fondateur de l'Anthropométrie judiciaire





Procédures anthropométriques



L'ANTHROPOMÉTRIE JUDICIAIRE : SALLE DES CASIERS DE CLASSIFICATION

Dessin de Henri MEYER. - Gravure de Tilly. - Voir l'article, page 362.

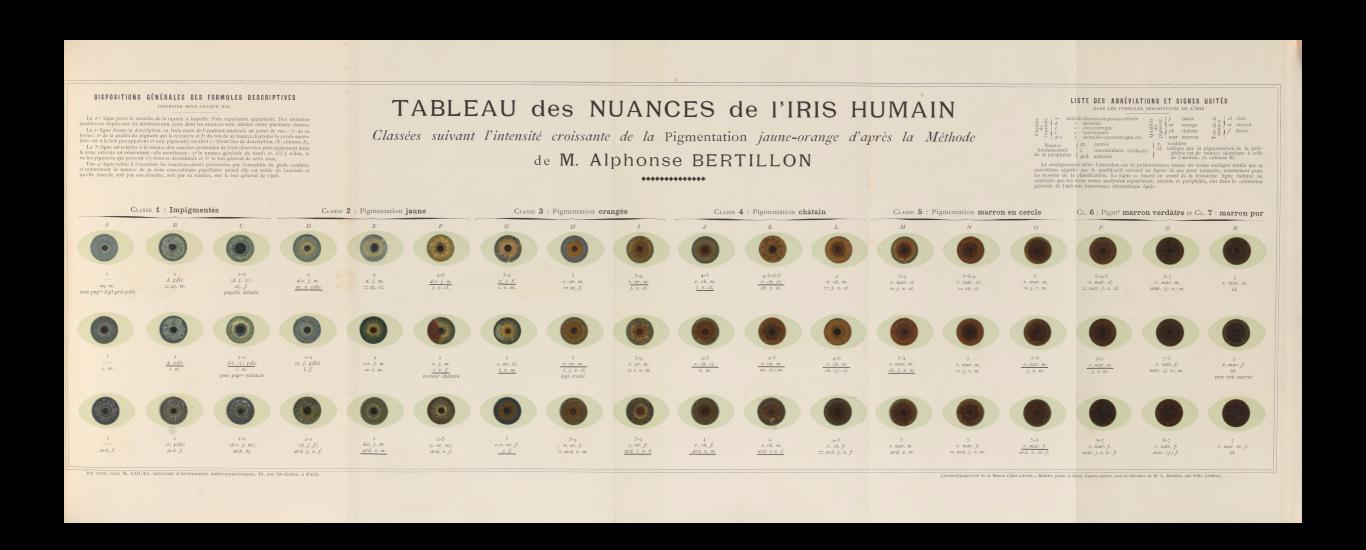


Tableau des nuances de l'iris humain, Alphonse Bertillon, 1892

Hélène Samson, « Autour du portrait d'identité : Visage, empreinte digitale et ADN », *Intermédialités*, No. 8, automne 2006, p. 82 :

Depuis l'anthropométrie judiciaire de Bertillon, le visage joue un rôle secondaire dans le contrôle des identités — on se rappellera que ce dernier donnait la priorité à l'ossature. Cette dépréciation du visage participe d'un déplacement de la notion d'individualité vers des indices localisés à l'intérieur du corps, comme l'ADN, ou encore vers des indices accessibles par des moyens technologiques qui ne sont pas à la portée de tous. Comme ces indices corporels sont codifiés, l'identité numérique devient centrale dans le système d'identification.

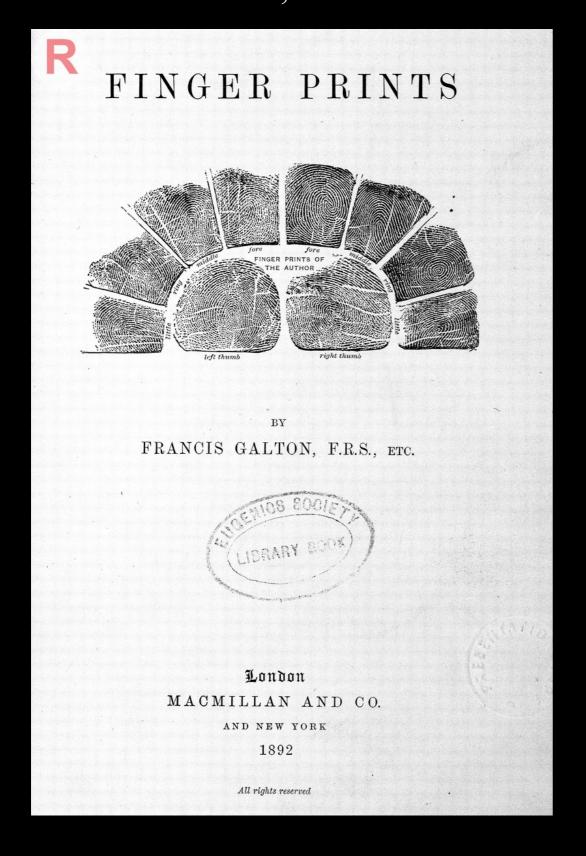


Suggestion d'écoute : le podcast de l'émission *Questions d'éthique* (2013-2014) sur France Culture : « Biométrie et anthropométrie — La photographie composite de Francis Galton avec Sabine Plaud », 4 avril 2013

https://www.franceculture.fr/emissions/questions-dethique-13-14/biometrie-et-anthropometrie-la-photographie-composite-de-francis

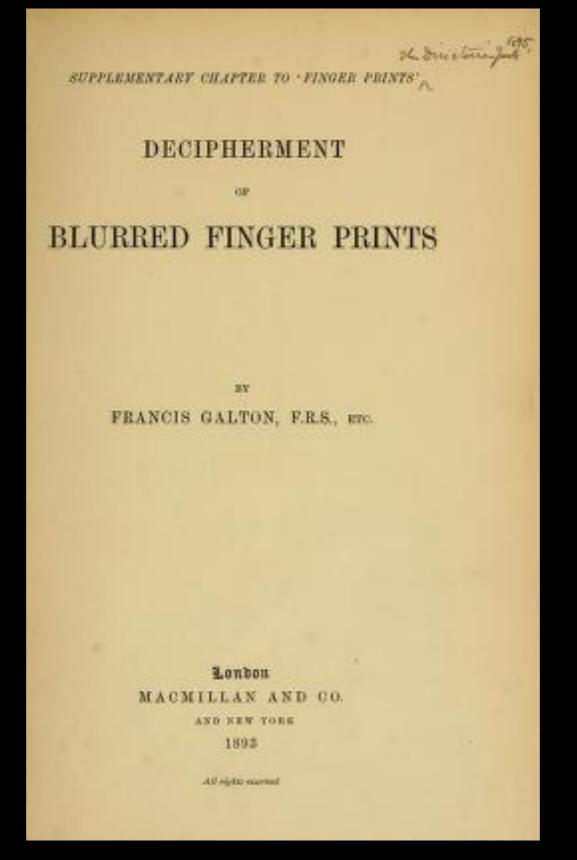
Les quatre qualités principales des empreintes digitales selon Francis Galton :

- Elles sont infalsifiables
- Elles ont une forme mathématiquement unique (ou presque)
- Les empreintes sont **relativement stables**, elles ne changent pas de forme avec le temps
  - + avantage de leur reproductibilité





1892



Giorgio Agamben, « Identité sans personne », *Nudités* [2009], Paris, Rivages Poche, Petite Bibliothèque Payot, 2012, pp. 72-75 :

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les techniques de la police vont connaître un développement inattendu, qui entraînera une transformation décisive du concept d'identité. Il ne s'agit plus de quelque chose qui concerne essentiellement la reconnaissance ou le prestige social de la personne, l'identité répond désormais à la nécessité d'assurer un autre type de reconnaissance, celui du récidiviste par l'agent de police. Il n'est pas facile pour nous, habitués depuis toujours à nous savoir inscrits avec la plus grande précision dans des registres et des fichiers ; on imaginera sans peine combien la vérification de l'identité personnelle devait être difficile dans une société qui ne connaissait ni la photographie ni les documents d'identité. Il reste que, dans la seconde moitié du XIXe siècle, cette question est devenue le problème principal de ceux qui se concevaient comme les « défenseurs de la société » face à l'apparition et à la diffusion de la figure de celui qui semble incarner l'obsession de la bourgeoisie de l'époque : le « délinquant chronique ». En France comme en Angleterre, on fit voter des lois qui établissaient la distinction la plus nette entre le premier crime, qui était puni par la prison, et la récidive, qui était punie en revanche par la déportation dans les colonies. La nécessité de pouvoir identifier avec certitude la personne arrêtée pour un délit devint alors une condition nécessaire pour faire fonctionner le système judiciaire.

Giorgio Agamben, « Identité sans personne », *Nudités* [2009], Paris, Rivages Poche, Petite Bibliothèque Payot, 2012, pp. 72-75:

C'est cette nécessité qui a poussé un obscur fonctionnaire de la préfecture de police de Paris, Alphonse Bertillon, à mettre au point, à la fin des années 1870, le système d'identification des délinquants fondé sur les mesures anthropométriques et sur la photographie signalétique, système qui allait devenir célèbre dans le monde entier comme bertillonnage. Quiconque se trouvait pour quelque raison en garde à vue ou aux arrêts était immédiatement soumis à un ensemble de mesures de la boîte crânienne, des bras, des doigts de la main et des pieds, de l'oreille et du visage. Après quoi, le suspect était immédiatement photographié, de face comme de profil, et les deux photographies étaient collées sur la « carte Bertillon » qui reportait toutes les données de l'identification selon le système que son inventeur avait baptisé portrait parlé.

À côté des fiches anthropométriques, des « fiches cinématographiques » permettraient de fournir un signalement plus complet d'un individu déjà condamné, « en faisant connaître son aspect véritable, sa démarche, ses allures naturelles ». Si l'on parvenait à filmer les délinquants à leur insu, ils pourraient être aisément identifiés et confondus. Le contemporain d'Alphonse Bertillon n'est ici pas très loin d'anticiper sur ce que sont aujourd'hui les archives audiovisuelles les plus fournies : celles de la vidéo-surveillance... ».

Alain Carou, « *Une nouvelle source de l'histoire*, de Boleslas Matuszewski (1898) », *Bulletin des bibliothèques de France* (*BBF*), 2012, n° 1, p. 19.